Diariste

Personne qui tient un journal. C’est un néologisme, heureusement importé en 1952 de l’anglais et de l’italien par Michèle Leleu dans son livre *Les Journaux intimes* (p. 28-29). Le mot, nécessaire, a suscité la raillerie, même de la part de ceux dont on aurait pu attendre une attitude compréhensive. Maurice Chapelan, auteur en 1948 d’une *Anthologie du journal intime*, dans ses chroniques grammaticales signées « Aristide », parle d’une « consonance qui tend à assimiler les épanchements excessifs du porte-plume à ceux des intestins dérangés » (*Le Figaro*, 27 mai 1991). Le mot est pourtant nécessaire en raison d’une défaillance de la langue française. Le terme latin […]

Bibliographie

Michèle Leleu, *Les Journaux intimes*, PUF, 1952.

Auteur(s) de l'article:
Lejeune Philippe

Page:
254

Mots-clés:
Journal personnel

Pour citer cet article:

Lejeune Philippe, « Diariste », dans *Dictionnaire de l’autobiographie*, dir. F. Simonet-Tenant, avec la collab. de M. Braud, J.-L. Jeannelle, P. Lejeune et V. Montémont, Paris, Champion, 2017, p. 254, en ligne, URL : https://ecrisoi.univ-rouen.fr/dictionnaire/diariste, page consultée le 17/07/2025.